



1. COMMEMORATION DU 16 MARS	1
2. LE PIÈGE D'UNE CONSTITUANTE	3
3. CONSEIL DE LECTURE	4
4. CE QUE LE SCRUTIN NOUS RESERVE	4
5. LE SAVIEZ-VOUS ?	4
6. L'ARGUMENT	5
7. L'AGENDA DU GROUPE SANGLIER	6

**MOUTIER
SA 16 MARS
2015**

**FETE DU
16 MARS**

>> Ouverture / Apéritif (18:00)
>> Pourquoi Berne ?! (19:15)
"Notre Jura bernois" argumenté
>> Partie officielle (20:30)
>> Musique / Bar (dès 21:30)

**Ambiance folk avec
les Turboladies**

SOCIET'HALLE

WWW.GROUPE-SANGLIER.CH

1. Commémoration du 16 Mars

Dans quelques jours aura lieu la traditionnelle commémoration du deuxième plébiscite du 16 mars 1975. Pour rappel, lors de ce vote, la population du Jura bernois avait confirmé par plus de 65 % des suffrages son appartenance bernoise. En cette année 2013, la commémoration du plébiscite du 16 mars revêt une importance toute particulière.



En effet, nous voterons une fois de plus sur notre appartenance cantonale, vraisemblablement le 24 novembre 2013. Après des mois de sombres tractations formelles qui ont abouti à la mise en place d'une procédure consultative, il est venu le temps de passer à un débat de fond.

La Fête du 16 mars sera l'occasion, autant pour le comité « Notre Jura bernois » que pour les représentants des partis régionaux de (re)présenter les arguments qui plaident en faveur d'un Jura bernois fort au sein du canton de Berne. Et soyez-en sûrs, ils sont nombreux !

Le comité d'organisation a choisi cette année la ville de Moutier, en collaboration étroite avec la section prévôtise du Groupe Sanglier. **Le volet politique s'articulera en deux parties.**

La première partie donnera la parole au comité « Notre Jura bernois », représenté par les personnalités suivantes :

- Jean-Pierre Graber « *L'identité du Jura bernois* »
- Marc Früh « *Cohésion nationale* »
- Francis Daetwyler « *L'obligatoire réforme administrative* »
- Virginie Heyer « *Ce que veulent les jeunes en 2013* »

Cette première partie permettra également au public de s'exprimer et de faire part de ses interrogations. **Quant au deuxième volet, il touchera davantage à la ville hôte de Moutier** et s'articulera comme suit :

- Patrick Roethlisberger « *Moutier et son canton* »
- Pierre-Alain Droz « *Les magouilles de la politique prévôtise* »
- Marc-André Houmard « *Message de Force Démocratique* »
- Michael Schlappach « *Conclusion / Position du Groupe Sanglier* »

En outre, la musique sera également à l'honneur avec la participation du groupe des « **Turboladies** », composé de jeunes musiciennes qui sauront mettre l'ambiance en interprétant autant des morceaux traditionnels que les tubes du hits parade avec la sonorité unique de l'accordéon schwyzois !

Enfin, n'oublions pas la subsistance ; lors de cette soirée une restauration chaude vous sera proposée (Jambon à l'os, saucisses, salade de pommes-de-terre, et desserts maison !). Et pour terminer en beauté, le traditionnel bar surchauffé saura abreuver les plus assoiffés ! Rendez-vous donc samedi 16 mars à la Societ'halle de Moutier dès 18 :00.



2. Le piège d'une constituante

C'est désormais l'argument phare des séparatistes : si le Jura bernois vote « OUI » lors du premier vote, seule une constituante sera formée, à représentations égales entre Jura et Jura bernois. Celle-ci aurait alors la tâche de dessiner les contours de ce nouveau canton. Dans un deuxième temps seulement, les Jurassiennes bernoises et Jurassiens bernois se prononceraient sur leur appartenance cantonale. Or, ce schéma de pensée est malhonnête et dangereux, car il jettera le Jura bernois dans une bataille inutile et excessivement longue.

Mensonger. En effet, les contours d'un nouveau canton ont fait l'objet de 15 ans d'études au sein de l'AIJ. Ces 15 ans de masturbation intellectuelle ont débouché sur le fabuleux constat d'échec que nous connaissons, à savoir choisir entre un Jura à 6 communes et un « statu quo + » pour le Jura bernois. Or, les propositions préalables de l'AIJ (canton à six communes, capitale à Moutier), indispensables à la création d'une nouvelle entité économiquement viable et qui permette de baisser la charge fiscale dans les deux régions, n'ont pas été retenues et ne sont pas réalistes. Il paraît donc logique que d'une part, le résultat des travaux d'une constituante est connu d'avance, et que d'autre part, il aboutira au même constat d'échec.

Dangereux. Si on en croit un article du Quotidien jurassien pourtant ouvertement séparatiste daté du 7 février 2013, un « OUI » le 24 novembre prochain déclencherà pas moins de dix phases de vote... dix ! Autant dire que ce sont la croix et la bannière qui attendent le Jura bernois. Une fois de plus, l'incertitude et la méfiance règneront de nombreuses années dans notre région.



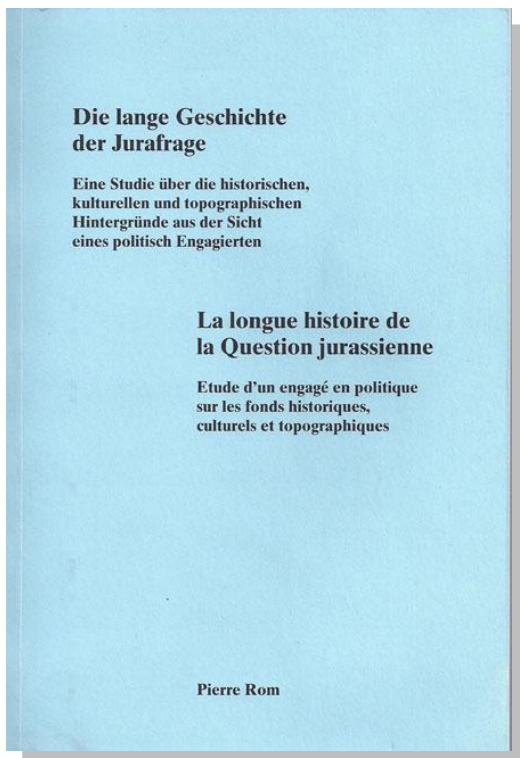
La possibilité de créer un nouveau canton peut sembler séduisante. Or, plusieurs éléments tendent à prouver qu'on ne créera pas le royaume des Bisounours, et que ce projet une fois concrétisé débouchera sur une structure ô combien banale.

D'une part, la structure fédéraliste de la Suisse ne laisse que peu de marge de manœuvre pour un tel exercice. Les tâches sont clairement réparties entre communes, cantons et Confédération. Révolutionner ce système tiendrait du miracle. Seule une refonte en profondeur du fédéralisme à l'échelon national aurait l'impact nécessaire.

D'autre part, un tel processus a déjà été testé voici à peine 35 ans : lors de la création du canton du Jura dans les années septante ! Et le résultat n'a rien d'enviable : le Jura est un canton parmi d'autres, souvent dans les mauvais élèves (chômage et imposition élevés, prestations minimales), dont la structure autant juridique que fonctionnelle n'a rien d'exceptionnel, si ce n'est le fait d'essayer les scandales et les magouilles à répétition (Pornogate, affaires des BMW, hégémonie PDC, etc.). Et n'entrons même pas sur le terrain glissant du copinage qui fut légion lors de la répartition des postes à responsabilité au moment de la création du canton. Or, que de promesses faites à l'époque : le canton du Jura était censé avoir la Constitution la plus novatrice et progressiste, et devenir un état moderne et bien organisé. **Bref, penser que l'on va pouvoir créer du « tout beau tout neuf » avec un Jura qui traîne une batterie de casseroles derrière lui, cela revient à croire au Royaume des Bisounours !**



3. Conseil de lecture



« La longue histoire de la Question jurassienne »

Ce livre, édité en 2000 aux éditions « Weiter im Text GmbH à Berne, cumule les mérites suivants :

Il retrace de manière approfondie l'histoire du Jura et du Jura bernois en partant de la question suivante « Le peuple jurassien existe-t-il ? Si oui, quand était-il uni, et pourquoi ce peuple s'est-il scindé de lui-même par un plébiscite ?

De plus, il est bilingue ; rédigé en allemand et en français.

Son auteur, Pierre Rom, est né en 1924 à Berne. Ingénieur ETS, il fut président du PRD bernois et vécut les crises successives de la question jurassienne. Fils d'un père catholique francophone et d'une mère protestante alémanique, Pierre Rom a, dès sa jeunesse, été sensibilisé aux problèmes religieux et linguistiques. Enfin, il est convaincu de la fonction charnière du canton de Berne... Bonne lecture !

4. Ce que le scrutin nous réserve

Comme un cancer...

La séance du Conseil de Ville de Moutier, planifiée au lundi 28 janvier, a été supprimée au dernier moment, sous le prétexte que les matières à traiter sont insuffisantes.

La vérité est toute autre.

La majorité autonomiste du bureau du Conseil de Ville a décidé de différer la séance de fin janvier, eu égard au fait que le Grand Conseil bernois, qui entre en session ce lundi 21 janvier, débattrà de points importants relatifs à la question jurassienne.

Et le Conseil Municipal de Moutier d'attendre l'aboutissement de ces débats pour pondre son fameux rapport sur la Question Jurassienne et le présenter au Conseil de

5. Le saviez-vous ?

Depuis 1950, la commune de Moutier a voté 5 fois NON à l'annexion au canton du Jura. La dernière en date fut la votation sauvage organisée (et perdue) par Maxime Zuber en 1998.

Vous avez dit « acharnement » ?!



Ville. Les délais pour ce faire étant trop courts, voici la séance du Conseil de Ville purement et simplement annulée. Force est de constater que la question jurassienne occulte toutes les préoccupations des élus séparatistes prévôtois et s'immisce dans le corps social de la ville, comme un cancer, broyant sournoisement les dernières forces vives de la ville.

Il y aurait pourtant d'autres sujets à traiter plutôt que cette vieille bringue de près de 40 ans dont la grande majorité silencieuse des gens de la cité n'a strictement plus rien à cirer !

Notre commerce local est exsangue, l'entreprise phare de la cité est à la peine, le chômage partiel gangrène le moral des salariés, le développement économique, malgré de notables efforts, fait du sur place, petit à petit Moutier perd ses habitants, la caisse de pension municipale présente de béantes failles financières, nos édiles politiques autonomistes se prélassent avec délectation dans leurs rêveries de réunification.

Un jour prochain viendra où les citoyennes et citoyens lambda renverront à leurs chimères les talibans du séparatisme pour enfin obliger les élus de la cité à s'occuper des vrais problèmes de celle-ci.

Pierre-Alain Droz, Conseiller de ville, Moutier

6. L'argument

A chaque nouvelle newsletter, nous développerons un argument en faveur du maintien du Jura bernois dans le canton de Berne, voici le deuxième !

« L'économie du Jura bernois a tout à gagner dans le canton de Berne »

- La quotité d'impôts est plus élevée dans le canton du Jura.
- Le canton de Berne dispose d'une économie diversifiée. Ainsi, le Jura bernois où le secteur secondaire est fortement développé, jouit d'un cadre économique apte à conjurer les crises, dans lequel la mixité des activités économiques est une force.
- Changer de canton aurait des conséquences fâcheuses à bien des égards sur les entreprises : insécurité économique, charges supplémentaires (nouveaux règlements, nouveau système d'imposition, paperasse supplémentaire).
- Avec un million d'habitants, le canton de Berne est pris au sérieux par ses partenaires et dispose de la masse critique adéquate pour faire face à la concurrence.
- Grâce à un système de péréquation financière intercommunal très bien conçu, le canton de Berne assure aux communes à faible capacité financière un socle de revenu suffisant. Bien des communes du Jura bernois en bénéficient et peuvent ainsi investir dans les infrastructures de base et maintenir des finances saines. Ainsi les entreprises locales ont aussi du travail dans les communes.



7. L'agenda du Groupe Sanglier

Date	Evénement	Lieu
15.03.2013	Commémoration du 16 Mars Réservation au 032/487.56.56	Chez Nicole, Tramelan Dès 18 :30
15.03.2013	Commémoration du 16 Mars Réservation au 032/481.31.03	R. du Midi, Reconvilier
16.03.2013	Commémoration du 16 Mars	Moutier, Sociét'Halle Dès 18 :00
12-14.07.2013	Fête de Mt-Girod Avec Kim Carson et Randy Thomson (USA)	Champoz, Mt-Girod
15.09.2013	Tournée des métairies	Chasseral
28.11.2013	Assemblée générale	A déterminer

Soutenez le comité « Notre Jura bernois », et visitez son site web !

www.campagnejurabernois.ch

